

C'EST LA RÉVOLUTION BILLETTIQUE !

Pour les voyageurs
occasionnels,
2 tickets à tarif unique
pour voyager dans toute
l'Île-de-France.



2 titres de transport, toute l'Île-de-France

À compter du 1^{er} janvier 2025, le ticket t+ et les billets origine-destination sont remplacés par deux nouveaux titres :



**Ticket
Métro-Train-RER**

2,50 €

Valable sur les lignes de métro, train et RER (hors aéroports)



**Ticket
Bus-Tram**

2 €

Valable sur les lignes de bus et de tram (hors tram express : T11, T12, T13)



Attention :

Pour effectuer 1 correspondance entre métro/train/RER et bus/tram, 2 tickets différents sont nécessaires.

Ces deux nouveaux titres de transport existent aussi à tarif réduit pour les publics ayant droit à des réductions, en vente à l'unité.

*liste des smartphones compatibles sur : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/supports/smartphone>

Où charger ces titres ?



Sur un passe

Navigo Easy

En vente aux guichets et automates de vente (prix du support : 2 €).

ou

Sur un smartphone

compatible*

Chargez votre titre directement sur votre téléphone depuis l'appli Île-de-France Mobilités ou toute autre appli Revendeur Officiel.

Ces deux titres peuvent être chargés simultanément sur un même passe ou un même téléphone.



Et Navigo Liberté+, c'est quoi ?

voyagez - cher, + libre

C'est l'offre **sans engagement** qui permet de bénéficier de tarifs avantageux et des correspondances offertes lors de vos déplacements **partout en Île-de-France**.

Voyagez librement avec votre passe Navigo et recevez votre facture le mois suivant.

Infos et souscription en gares et stations et sur [iledefrance-mobilites.fr](https://www.iledefrance-mobilites.fr)

Des questions ?



Puis-je aller partout avec un ticket à 2,50€ ?

Oui, jusqu'aux portes de l'Île-de-France avec un seul ticket (sauf aéroports).



Les nouveaux tickets permettront-ils toutes les correspondances ?

Non, les correspondances entre le réseau ferré (métro/train/RER) et le réseau de bus/tram ne sont pas possibles. Toutefois, vous pouvez circuler sur tous les modes du ticket choisi dans un délai de 1h30 pour le bus/tram et 2h pour le métro/train/RER.



Que va devenir le ticket papier ?

Les tickets magnétiques vont peu à peu disparaître : de plus en plus d'automates ne les proposent plus à la vente et certains valideurs ne les acceptent déjà plus.



Le carnet de tickets sera-t-il toujours en vente ?

Non, mais vous pouvez acheter jusqu'à 20 unités de chaque ticket.



Peut-on rejoindre les aéroports avec ces nouveaux titres ?

Non, le titre Paris Région <> Aéroports existe au tarif unique de 13€ pour/depuis Orly et Roissy-CDG et est utilisable sur le réseau métro/train/RER et Orlyval.



Plus d'informations sur iledefrance-mobilites.fr
ou auprès des agents en gares et stations.